

ÉTANGS MELLAERTS

# «Les critiques ne sont pas fondées»

## Le promoteur du projet se défend face à la pétition des riverains

**L**e site de « Villalobar » près des étangs Mellaerts accueillera peut-être des logements. Malgré les inquiétudes des riverains, le promoteur Codic assure respecter l'harmonie du paysage tout en apportant une touche de modernité.

Le projet immobilier aux étangs Mellaerts fait beaucoup parler de lui en ce moment. Depuis plusieurs années, les riverains se mobilisent pour faire part de leurs inquiétudes à ce sujet.

Lancé en 2018, le projet passe en commission de concertation que le 1er octobre. « On s'était retiré parce qu'on risquait de perdre le permis de bâtir pour des erreurs administratives du côté de la Région et de la commune », explique Nicolas Harmel, responsable du projet chez Codic Belgique.

### PRÉSERVATION ET MODERNITÉ

L'idée est de garder la villa de style cottage construite en 1939 et d'ouvrir l'arrière en remplaçant les annexes ajoutées en 1983 et 1991 par deux bâtiments de 30 logements. « On est conscient de la qualité architecturale de la maison. Plutôt que d'opter pour le pastiche, on a préféré compléter le bâti initial par deux nouvelles constructions latérales de pierres bleues et au toit plat », précise le responsable du pro-

jet.

Selon Odile Callebaut, une riveraine qui fait partie du comité de quartier Étangs WSP, la réalisation des logements de haut de gamme proposés par Codic est une destruction du patrimoine local. Le promoteur réfute cette accusation. Il rappelle que la villa est reprise à l'inventaire du patrimoine architectural de la Région mais elle n'est pas classée.

La volonté de Codic est de révaloriser les lieux tout en apportant une touche de modernité. « Que ces nouveaux bâtiments portent la marque de notre temps est reconnu par la Charte de Venise », souligne Nicolas Harmel. De plus, les arbres cacheront en partie les appartements et la vue connue des habitants depuis l'avenue de Tervueren ne change pas énormément », estime Codic.

Le promoteur immobilier insiste également sur le fait que les appartements ne sont pas plus hauts que les toits des maisons du quartier. « Les terrasses sont orientées sud comme pour toutes les autres habitations. L'intimité des résidents est préservée », développe Nicolas Harmel.

Selon le promoteur, la mobilité ne sera pas trop impactée par l'arrivée de ces nouveaux logements. Les voitures des résidents ne stationneront pas le long de l'avenue de Tervueren. « Le sous-sol existant est utilisé



Vue projetée de la façade arrière. © Codic

comme garage. On maintient cet usage avec 45 place de parking pour les 30 logements », ajoute le responsable du projet.

### PEU DE DIALOGUE

Porte-parole des inquiétudes des riverains, Odile Callebaut a l'impression de ne pas être entendue. Les habitants ont fait part de leurs craintes dès le début et pourtant, « le projet immobilier n'est pas différent de la première fois », argumente-t-elle. Les réclamations ont bien été reçues mais « les critiques ne sont pas fondées », se défend Codic.

Du côté du promoteur immobilier, on pointe une mésentente. « Nous avons présenté le projet aux riverains et des discussions ont eu lieu. Mais, en janvier 2020, ils ont rompu le dialogue », regrette Nicolas Harmel.

Désormais, ce sont aux autorités de se positionner. Elles seules pourront accepter ou pas la proposition de Codic. Coût du projet estimé, 15 à 20 millions d'euros. « On espère débiter les travaux en septembre 2021 pour une durée de 18 à 24 mois », confie Nicolas Harmel. ●

ZHEN-ZHEN ZVENY

BRUXELLES

# Le salon Batibouw aura lieu en 2021

Batibouw, le plus grand salon de la construction et de la rénovation en Belgique, aura bien une édition 2021, annonce jeudi l'organisateur FISA. Elle se déroulera comme prévu du 27 février au 7 mars dans les palais de Brussels Expo.

La dernière édition de Batibouw, qui s'était clôturée quelques jours avant l'entrée en vigueur du confinement strict, avait attiré 187.000 visiteurs et avait déjà prévu plusieurs mesures d'hygiène supplémentaires en raison de l'épidémie de Covid-19.

Pour l'édition 2021, le salon se conformera aux obligations légales (port du masque, limitation du nombre de personnes à une par 10 m<sup>2</sup>, etc.), mais mettra également en œuvre des mesures supplémentaires. Les visiteurs devront s'enregistrer en ligne au préalable et réserver leurs tickets par créneaux horaires. L'organisation promet également « des contrôles sévères » effectués tout au long de la période d'ouverture du salon.

A un peu plus de cinq mois de l'événement, FISA tient à rassurer les exposants. Elle « dispose d'une assise financière solide (...) et a donc les moyens de privilégier la sécurité pour assurer la pérennité » de Batibouw. « Les exposants (...) ne doivent pas avoir de craintes sur la viabilité du salon », confirme le président de l'ac-



Illustration. © B.

tionnaire Deficom, Philippe Lhomme.

« Nous consentirons les investissements nécessaires pour lui permettre de traverser ce moment difficile. »

Pour cette prochaine édition, plusieurs zones d'inspiration seront réparties dans le salon, et Living Tomorrow proposera une installation permettant aux visiteurs de visualiser à quoi ressembleront la ville et la maison de demain.

Côté numérique, le site internet de Batibouw « devient une plateforme informative sur laquelle les constructeurs et rénovateurs pourront s'informer toute l'année ». L'édition 2021 marquera aussi le retour des deux journées professionnelles. ●

B.